

Présents : O. Le Dain, B. Dorchies, P. Vigneron, J.L. Pieters, P. Wuille, P.L. Messonnier, L. Cassier, A. Mirault, E. Chevalier, Y. Florequin

Invités : J. P. Fleurian

Absents : H. Jenoudet, T. Tidjine, M. Seïko, P. Lissarrague, P. Coppo

La séance est ouverte à 18h00.

Ordre du jour

1. Sportif et développement
 - 1.1 Tarifs du CFE
 - 1.2 Equipe technique pour les jeux et mini-jeux
 - 1.3 Raquettes FFT
 - 1.4 Beach tennis
 - 1.5 Fête des écoles de tennis
 - 1.6 Tournée du CTE à Koné
 - 1.7 Tennis Fauteuil
2. Financier
 - 2.1 Aide aux projets forts
 - 2.2 Financement du padel
 - 2.3 Point sur la trésorerie
3. Administratif
 - 3.1 Renégociation de la convention avec le club house
 - 3.2 Situation des salariés
 - 3.3 Médailles fédérales
 - 3.4 Préparation de l'AG 2020
 - 3.5 Tarifs des licences
 - 3.6 AG FFT du 27 juin
4. Questions diverses

1. Sportif et développement

1.1 Tarifs du CFE

Proposition : gratuité jusqu'au 1^{er} septembre ; 20.000 CFP par mois à partir du premier septembre et jusqu'à la reprise du circuit mondial (ITF) ; de 60.000 CFP par mois dès que le circuit aura retrouvé un rythme de fonctionnement normal (sur 12 mois). Tournées financées par les parents.

DECISION SPORTIVE N°1 : Les tarifs sont validés tels que définis ci-dessus, y compris pour des joueurs venus de pays francophones.

1.2 Equipe technique pour les jeux et mini-jeux

Proposition : J.P. Fleurian et P.H. Guillaume

DECISION SPORTIVE N°2 : L'équipe technique pour les jeux et mini-jeux sera composée de J.P. Fleurian et P.H. Guillaume.

1.3 Raquettes FFT

Opération attribuée à A. Beaujean, en l'absence de M.P. Baudoin.

L'affiche et le règlement ont été envoyés aux clubs. La phase finale aura lieu les 22 et 23 août.

1.4. Beach tennis

Mise en place d'une tournée en 2021, avec 6 dates. Le calendrier est en cours de finalisation.

La Province des Iles est favorable au projet.

Etude d'un partenariat avec l'UNC, afin de mettre en place la discipline au sein de l'université.

1.5 La Fête des écoles de tennis

L'opération s'est déroulée le 27 juin. L'objectif était de réunir les enfants des écoles de tennis afin d'organiser un « rattrapage ». L'objectif est atteint et même dépassé puisque les enfants venaient pour une animation et ont découvert qu'ils pouvaient faire des matchs. La journée a réuni 150 enfants environ, dont un nombre certain de jeunes filles.

Un courrier sera adressé aux enseignants pour les remercier de leur participation.

Le CPNT est en train d'organiser la même journée dans le Nord, en association avec la LCT.

1.6 Tournée du CTE à Koné

Tournée pendant les vacances de juin. Très bon accueil par le club de Koné et le CPNT. Aide de Yohan Chabrol, le nouvel enseignant de Koné. Ce stage a permis d'intégrer les « projets forts » du Nord.

Le projet « Cyclope » permettra de compléter l'entraînement des jeunes du Nord.

1.7 Tennis fauteuil

Première compétition non homologuée le 4 juillet.

Après le confinement, les joueurs commencent à revenir et certains sont très motivés.

2. Financier

2.1 Aide aux projets forts

Les projets forts sont : Sacha Gauvain et Maël Gérinie, qui sont déjà aidés dans leurs clubs.

DECISION FINANCIERE N°1 : aide de 100 000F à chaque enseignant et de 100 000F à chaque parent, sur l'année calendaire.

2.2 Financement du padel

Financement : 9,4 millions seront pris en charge par la FFT, il reste 4 millions à la charge de la LCT.

Arrivée théorique fin août, les travaux devraient être achevés en octobre. Il faudra ensuite faire venir le technicien de SAE pour réceptionner les travaux.

Etude à mener sur les tarifs de location, avec éventuellement des créneaux de 45 mn au moment des heures d'affluence, ou une tarification différente (heures pleines / creuses).

2.3 Point sur la trésorerie

Changement de banque prévu. L'ancien crédit sera soldé, et un nouveau crédit sera pris, incluant le financement le padel, à un taux plus avantageux, à traites équivalentes.

L'exercice comptable devrait finir légèrement positif. La commissaire aux comptes interviendra fin septembre.

3. Administratif

3.1 Renégociation de la convention avec le club house

- Horaires : de 7h à 21h, pas souvent respectés le matin. Cela pose problème vis-à-vis des joueurs, qui ne peuvent se restaurer ou payer.
- Location : le loyer est actuellement de 40 000 XPF. Il pourra être revu à la hausse suite à la fin des travaux de remise aux normes de la cuisine.
- Une rencontre sera organisée avec les gérants du club-house.

3.2 Situation des salariés

Juliette Nekirai reprendra le travail le 01 juillet, et M. P. Baudouin le 02 juillet.

A. Beaujean a été missionné sur certains points afin de faire avancer les dossiers.

3.3 Médailles fédérales

Proposition, suite au vote du comité par e-mail : Igor Lebovic, Nathalie Moulin, Eric Soekarjan.

DECISION ADMINISTRATIVE N°1 : Les médailles fédérales seront attribuées à Igor Lebovic, Nathalie Moulin, Eric Soekarjan.

3.4 Préparation de l'AG 2020

- Modifications des statuts qui porteront :
 - Sur la précision de la « licence « C » pour le calcul de la proportion femme/homme au sein du comité de direction,
 - Sur l'intégration de la possibilité de choix de constituer un bureau ou non,
 - Sur la suppression de la notion d'affiliation provisoire,
 - Sur l'impossibilité d'inclure dans les contrats de partenariat des contreparties liées aux événements organisés par la Fédération elle-même,
 - Sur le durcissement de la règle qui prévoit la possibilité de demander la convocation d'une assemblée générale en vue d'une modification de statuts : cinquième des

membres dont se compose l'assemblée générale, représentant le cinquième des voix au lieu d'un dixième auparavant.

DECISION ADMINISTRATIVE N°2 : une AGE se tiendra en septembre 2020 pour la modification des statuts.

3.5 Tarifs des licences 2021

Licence club jeune 6 ans et moins : 12 € (1432XPF) → 1500 XPF

Licence club jeune 7 à 18 ans : 20 € (inchangée) → 2400 XPF

Licence adulte : 30 € (3580 XPF) → 3600 XPF

Licence découverte / scolaire : 3 € (inchangée) → 400 XPF

DECISION ADMINISTRATIVE N°3 : les tarifs ci-dessus sont validés, et seront appliqués à compter du 1^{er} septembre 2020.

3.6 AG FFT du 27 juin

Emprunt voté à 98 % des participants ; modification de la licence découverte, en enlevant la contrainte de n'avoir pas été licencié les 3 années précédentes ; date de l'AG FFT fixée au 12 décembre 2020.

4. Questions diverses

Remise en état du F2 : les travaux s'élèveront à 1,2 million.

La séance est levée à 20h20.

La Secrétaire Générale

B. BORCHIES



LE PRESIDENT

O. LE BAIN

